
Science Politique : une science sociale transversale

Introduction

La science politique est une entité bien à part dans le monde des sciences sociales. Elle est non seulement l'une des plus jeunes, mais aussi celle dont la naissance est la plus originale.

En effet, là où le Droit, par exemple, est né de la nécessité naturelle qu'a l'être humain de réglementer la vie en société afin de sortir d'une loi primitive, la science politique, elle, découle d'une évolution scientifique tout à fait particulière. Elle est influencée en grande partie par deux sciences sociales qui lui préexistent, que sont le droit et la sociologie. Ces deux influences sont directement vérifiables à travers la définition la plus simple de la science politique: *Il s'agit d'une science consistant à étudier des processus politiques, c'est-à-dire des processus mettant en jeu des rapports de pouvoir entre individus ou entre groupes, à l'intérieur de l'Etat mais pas seulement.*

D'une part, tout comme le droit, la science politique étudie des rapports de force à l'échelle interne à l'Etat ou externe à celui-ci.

D'autre part, tout comme la sociologie elle étudie des processus et des relations entre individus ou entre groupes d'individus; bref, des processus qui sont ancrés dans une société. Il n'y a pas de politique sans société, et pas de société sans politique.

D'après le politologue Pierre Favre, Les prémices de l'apparition d'une science politique à part entière, en France, remontent au XVIIIème siècle. À l'époque, la morale et la religion (souvent unies au sein de l'étude de la théologie), jusque-là seules matières dans lesquelles on étudiait la place de l'être humain dans la société et les rapports de force qu'il entretient dans celle-ci, vont laisser s'échapper tout l'aspect politique de leur étude, se concentrant ainsi sur la pure morale religieuse et laissant l'aspect social de leur étude au droit.

C'est à cette époque que les premiers grands auteurs politiques vont affirmer cette division entre politique et morale. On peut notamment penser à Machiavel qui, dès le XVIe siècle, fait de cette distinction le point de départ de son œuvre *Le Prince*, ouvrage de référence quand il s'agit d'étudier la base de la politique. C'est également le cas lors du siècle des Lumières, où tous les scientifiques vont s'accorder à diviser la morale et la religion du Droit et de l'étude de la société. Cette division philosophique marquera durablement les idéologies occidentales dans leur quête de systèmes démocratiques.

La distinction entre morale et droit, entre religion et politique étant actée, il ne reste plus qu'à diviser la politique de la sociologie. C'est là qu'intervient Hegel, qui différencie l'État de la société civile. L'État devient alors un sujet d'étude bien particulier, lié à une science particulière, qui allait devenir peu à peu la science politique.



Il est important, enfin, de bien distinguer les sciences politiques de la science politique. On parlait encore de sciences politiques au pluriel, en France, jusqu'à 1972 et la reconnaissance des facultés de science politique. Même avant cela, la première École Libre des Sciences Politiques, créée en 1871 par Emile Boutmy, transformée plus tard en Institut des Études Politiques de l'Université de Paris (Science Po Paris) en 1945, considère les sciences politiques comme une pluralité de sciences servant à étudier la sphère du politique. On parle d'ici d'histoire, de sociologie, d'économie, mais jamais d'une science politique à part entière. Et pour cause, c'est de toutes ces sciences que naît la science politique "indépendante".

La science politique émane donc des sciences sociales, et ce n'est pas vide de sens puisque ses objets d'étude ne peuvent être pleinement appréhendés qu'à travers les multiples sciences sociales qui entourent la politique, et dont la science politique se nourrit continuellement. Le politologue doit apprendre l'économie pour trouver les meilleures réactions politiques aux phénomènes économiques qu'il analyse. Il doit comprendre le droit pour savoir dans quel contexte normatif ses actions vont évoluer, et surtout comment faire évoluer ledit contexte pour faire évoluer la société. C'est le fait d'utiliser les sciences sociales dans toute leur diversité qui fait que la science politique va à son tour enrichir les sciences qui l'entourent. C'est un cercle vertueux d'enrichissement de l'étude scientifique et d'action concrète qui vont permettre à la science politique de trouver sa place parmi les sciences sociales.

C'est là le premier point qu'il conviendra d'approfondir. Puisque nous cherchons ici à savoir pourquoi la science politique peut être qualifiée de transversale, il est important de comprendre quelles sont les influences précises de chaque science sociale sur la science politique. Ensuite, l'important sera de constater comment ce rapport d'influence et d'enrichissement s'inverse pour créer le cercle vertueux évoqué précédemment. Enfin, si la science politique est bel et bien une science transversale, il est important de désigner les outils à mettre en avant dans les formations de science politique et de science sociale afin d'améliorer cet enrichissement mutuel.

I) Les influences des sciences sociales sur la science politique

Après avoir, très sommairement, parlé du chemin qui a mené à la création de la science politique, il est temps de se pencher concrètement sur ce que cette science a empruntée à toutes ses grandes sœurs de la famille des sciences sociales afin de se développer elle-même.

Commençons tout d'abord par la science avec laquelle la science politique est la plus souvent mise en relation : le droit. Ce n'est pas un hasard si la plupart des licences de science politique en France sont des licences de Droit-Science Politique, et que beaucoup de licences de droit proposent des parcours de science politique.

Tout d'abord, la politique se situe dans la sphère publique, puisqu'elle étudie la société dans son ensemble. C'est donc très logiquement au droit public et au droit international que la science politique doit le plus; bien qu'une bonne connaissance du droit privé soit également importante pour qui veut agir au niveau interne d'une structure.

En effet, si l'on prend l'exemple du droit constitutionnel, celui-ci est, de par sa simple nature, éminemment politique; puisqu'une Constitution est le résultat d'un raisonnement politique décidant des règles fondamentales auxquelles des citoyens (et non seulement des sujets de droit) doivent obéir. De la même manière, le droit administratif est politique, puisqu'il étudie les relations non pas entre des individus, mais entre des individus et l'État, qui est une entité purement politique.

Le droit international, quant à lui, est le point de départ de tout un pan capital de l'étude de la science politique: les relations internationales. Les États agissent d'une certaine manière entre eux car ils ont décidé d'agir à travers le prisme d'un droit international; droit qui, en posant des règles, va donc orienter l'action de politique publique internationale des États.

La science politique se nourrit donc de chaque facette du droit pour en extraire, dans chaque cas, la dimension politique. Elle saisit toute la dimension sociale des normes juridiques et de la science juridique afin d'en donner une interprétation et une analyse politique; permettant à l'acteur politique de prendre une décision éclairée lorsqu'il s'agit de réformer ou d'innover en matière de droit.

Vient ensuite le lien entre politique et économie. Il s'agit, là aussi, pour la science politique, de saisir tout l'aspect de l'économie qui lui est lié pour en donner, par la suite, une interprétation et une analyse de politologue. Toutefois, ce n'est pas dans les matières de l'économie en particulier que le politologue va chercher l'aspect politique, mais plutôt dans les grandes théories économiques. Là où c'est la pratique du droit qui influence la politique, c'est la théorie économique qui inspire l'action politique.

On en trouve des exemples probants à travers l'histoire. Ce sont les théories économiques Marxistes qui ont inspirées les États communistes; tout comme Adam Smith a influencé les politiques publiques centrées sur le libre-échange, ou tout comme Keynes, au XXème siècle, a été à l'origine de toute une forme de politique économique pour les États: la politique de l'État-providence. Le politiste va donc moins chercher la pratique économique, les détails techniques de l'économie pour mener son action politique, qu'une philosophie économique pour le guider dans son action.

Se place ensuite la sociologie. Science à l'origine de la science politique, comme évoqué plus tôt, cette dernière va lui emprunter son domaine d'étude. Toute action politique, et toute théorie politique, s'inscrit dans une société définie. Étudier l'accès à certains métiers en fonction de la catégorie socio-professionnelle, c'est de la sociologie, mais la science politique peut également se servir d'une telle étude pour en traduire les résultats au niveau de la sphère publique.



Certaines des notions les plus basiques de la science politique proviennent de la notion de société elle-même, et sont donc, directement ou non des notions sociologiques. L'opinion publique, métronome de l'action politique puisque l'acteur politique ne peut agir sans s'y référer, provient d'une société qui analyse et réagit à l'action politique. La sociologie apporte alors à la science politique la dimension nécessaire pour réagir à son tour; elle lui offre des résultats d'études permettant une analyse politique. Il ne s'agit ici ni de théorie, ni de pratique à proprement parler, mais de résultat d'études particulières qui vont nourrir la science politique.

Enfin, si la science politique étudie des rapports de force entre individus, groupes d'individus ou États, c'est qu'elle s'inspire aussi de la gestion. Si la gestion n'agit en principe qu'à l'échelle d'une entreprise, en organisant les moyens humains et matériels de cette dernière pour parvenir à des objectifs, la science politique, elle, s'inspire de ce principe pour le transposer à une échelle bien plus large.

Ainsi, il s'agira ici d'étudier la mise en oeuvre de moyens humains dans le cadre d'un conseil stratégique ou de relations diplomatiques, il peut s'agir également de savoir comment organiser des moyens matériels afin de satisfaire la demande de l'opinion publique sur un sujet donné. L'acteur politique a, à sa disposition, une multitude de moyens humains, structurels et matériels pour mener à bien ses actions; il se doit donc de savoir comment les utiliser au mieux. Cette étude se reflète ensuite dans les grandes théories de politique étrangère, notamment, où la base est d'étudier comment les membres d'un groupe ou d'un État agissent entre eux pour faire le propre du politique: prendre une décision ayant une incidence publique. En définitive, la science politique se construit à travers la lettre du droit, la théorie de l'économie, les résultats de l'analyse sociologique et la pratique de la gestion. Ce n'est qu'en maîtrisant tous ces aspects que la science politique a héritée des autres sciences sociales que l'acteur politique peut efficacement mener ses actions.

II) Les influences de la science politique sur les autres sciences sociales

Depuis la première fois où des penseurs (philosophes, sociologues, juristes...) ont réfléchi à la *chose publique* jusqu'à l'émancipation très récente de la science politique, il a principalement été question d'un enrichissement scientifique.

Cet enrichissement est aujourd'hui plus que jamais tangible, puisque la science politique s'est si bien émancipée qu'elle est aujourd'hui devenue une science sociale que l'on pourrait qualifier de motrice. Elle inspire ses cousines sur de nombreux points. Là encore, il convient de prendre un exemple science par science afin de rendre lesdits exemples plus clairs.

Débutons, comme pour la partie précédente, avec le droit. La conjoncture juridique actuelle laisse une immense porte ouverte à la science politique pour influencer l'étude du droit et son évolution.

En effet, à l'heure où nombre de grands chantiers juridiques, en particulier en France, sont liés à des sujets enflammant l'opinion publique et multipliant débats de société et jurisprudences (fin de vie, gestation pour autrui et violences sexistes et sexuelles en fer de lance), la science politique apporte à ces débats juridiques un point de vue éclairé par l'étude de l'opinion publique, par l'expérience de l'issue de ces débats socio-juridiques à l'étranger ou encore par une simple analyse sociale étudiée sous un prisme politique.

Là où, dans certains cas, le droit fait la politique, nous assistons en ce moment à une inversion de cette relation. Cette fois, la science politique va apporter les éléments nécessaires aux juristes afin d'élargir les débats juridiques et pour rendre l'évolution du droit plus "socio-centrée".

Les sociétés contemporaines ne se basant non plus sur un droit appliqué à la lettre mais sur un droit prenant en compte les besoins d'une société évoluant de manière permanente, la science politique a non seulement la capacité mais aussi le devoir d'apporter son analyse à ces débats juridiques afin de les faire avancer.

En terme d'économie ensuite, le terme d'économie politique apparaît presque aujourd'hui comme un pléonasme. L'économie est au centre de nos sociétés et le travail de l'acteur politique est de prendre les meilleures orientations économiques possibles afin d'améliorer les conditions de vies dans la société sur laquelle il lui est donné de prendre des décisions.

Nous l'avons montré précédemment, de grands économistes ont influencé des courants politiques, mais nous parlions bien ici de théorie. Dans la pratique économique, la science politique va justement se servir de ce qu'elle apprend de la théorie économique pour, à son tour, ajouter un prisme politique à l'analyse d'une situation économique. En clair, une fois que l'acteur politique s'est inspiré de la théorie économique, il va ensuite influencer lui-même, dans son action, de nouveaux courants et de nouvelles situations économiques.

C'est un jeu d'influence que l'on retrouve également à travers la relation entre la sociologie et la science politique. Cette relation est si proche qu'elle porte tout simplement le nom de sociologie politique. Il s'agit ici d'étudier les rapports entre les citoyen.ne.s et les institutions, comme l'État, qui les entourent. La sociologie donne certes ses résultats d'études à la science politique pour permettre à l'acteur politique d'analyser la société sur laquelle il veut agir, mais la science politique permet à la sociologie d'analyser à son tour des domaines de la société sur laquelle elle n'a pas nécessairement une connaissance complète de base. Lorsqu'il s'agit d'analyser les comportements des citoyen.ne.s en période électorale, d'étudier l'évolution de l'opinion publique face à des décisions politiques, il

est indispensable pour le sociologue d'avoir des notions émanant de la science politique pour analyser ces faits sociaux. C'est dans ces domaines, propre à l'étude politique, que la science politique va permettre à la sociologie d'élargir considérablement son champ d'étude; champ d'étude qui va à son tour alimenter la science politique de par les résultats des analyses menées. Il y a donc ici une relation d'enrichissement scientifique bien plus direct qu'avec les autres sciences.

Enfin, la gestion, qui inspire grandement la science politique au regard de la priorité que celle-ci donne à l'influence d'une gestion correcte des ressources humaines, structurelles et matérielles à la disposition de l'acteur politique, peut également s'inspirer des études menées dans ce domaine par le politologue. En effet, si la question de la gestion des ressources, pour le politologue, se fait à l'échelle d'une institution, d'un État, voire à l'échelle de tout un système politique, il n'empêche qu'à une plus petite échelle, les théories énoncées par des politistes peuvent inspirer avec beaucoup de justesse les gestionnaires.

En politique étrangère, notamment, l'étude des politologues américains des années 50-60 (période la plus influente en la matière), s'est presque exclusivement consacrée à analyser la prise de décision politique au sein d'un groupe donné, et comment cette prise de décision est influencée par les moyens humains, structurels et matériels en présence. Ces théories, loin de ne pouvoir s'appliquer qu'à la science politique, mettent en lumière des processus cognitifs parfaitement adaptable à de la gestion "classique". Les processus étudiés par la politique ne marchent pas qu'à l'échelle à laquelle ils sont étudiés de base, y compris lorsque ladite échelle est internationale; car il s'agit toujours d'étudier des comportements humains dans un cadre social défini, tout comme en gestion.

Pour résumer, la science politique, enfin émancipée de toutes les sciences qui l'ont inspirée, va à son tour inspirer lesdites sciences sociales en y apportant un prisme *politiste* donnant une nouvelle dimension aux objets d'études de ces différentes sciences. L'aspect politique n'est plus négligeable quand il s'agit de réformer une règle ou un système juridique. Il en va de même pour prendre des décisions économiques au niveau public. Dans le cadre de la sociologie, c'est les axes d'études qui vont être démultipliés, et la gestion va, quant à elle, pouvoir s'inspirer de l'analyse politique pour la transposer à un niveau plus restreint, mais où ces analyses sont tout aussi cohérentes malgré tout.

III) Les outils des sciences sociales sont transversaux à la science politique

En analysant ce que la science politique apporte aux sciences sociales, qui l'ont précédemment influencée, on peut voir qu'elle va généralement utiliser des outils dérivés ou liés aux autres sciences sociales. Il est donc nécessaire de nommer ces outils, afin de comprendre quels sont les axes sur lesquels il est indispensable de se pencher afin de maintenir le cercle vertueux évoqué plus tôt.

En ce qui concerne le droit, nombre de matières du droit sont indispensables à l'étude de la science politique. Il ne peut y avoir d'analyse claire de l'ordre international sans analyse de son ordre juridique. De même que renforcer les connaissances juridiques globales des analystes politiques permet d'éclairer leur analyse, la politique enrichit le débat juridique d'une dimension sociétale, en poussant le législateur à prendre en compte les effets de son action.

Les outils principaux à mettre en valeur sont donc, du côté du droit, la mise en exergue des matières de droit qui s'adressent directement au politologue. Le droit administratif, le droit constitutionnel



ou encore le droit international public sont autant de matières qui sont primordiales dans l'étude du politique. Sans elles, l'acteur politique et le politologue ne peuvent être suffisamment éclairés pour comprendre le système juridique dans lequel ils évoluent. Dans le sens inverse, il est important d'insuffler de plus en plus la notion de sociologie juridique; c'est-à-dire faire entrer dans l'étude du droit, de manière constante, une dimension sociale aux questions de droit qui constituent l'actualité juridique.

Du côté de l'économie, à présent. La théorie économique enrichit la politique, à travers des concepts et des courants de pensée, et la pratique politique influe sur la conjoncture économique et son évolution. C'est à travers cette relation très simple que sont mises en lumière les principales matières à mettre en relation lorsque l'économie et la politique sont mises en relation.

Le politologue et l'acteur politique vont donc devoir, à tout prix, être au fait de comment fonctionne le commerce international dans le cadre d'une étude externe à l'État, mais aussi de la comptabilité nationale, et d'une analyse solide des finances publiques du pays dans le cadre d'une étude ou d'une action interne à ce dernier. De son côté, la science politique peut, et doit apporter de manière constante à l'économie une mise au point sur la situation diplomatique-économique internationale; afin de faire comprendre les évolutions du commerce international d'un point de vue politique.

L'analyse des espaces internationaux et de la stratégie économique internationale permet d'aider le travail des économistes dans le domaine. Au niveau interne, en revanche, les outils proviendront plus souvent de l'économie, puisque la science politique est bien plus au fait de la macroéconomie que de la microéconomie; deux notions qui, là encore, doivent être centrales dans la relation entre économie et science politique.

La sociologie, ensuite, comme évoqué plus tôt, a une relation très directe avec la science politique en ce sens qu'elle élargit son domaine d'étude en même temps qu'elle éclaire la science politique sur certains de ses propres objets d'étude. A ce titre, il est donc important que leur relation passe constamment par une analyse de l'opinion publique, par une analyse des comportements socio-politiques. Les citoyens agissent comme des entités sociales, certes, mais également comme des sujets de science politique, et ainsi l'analyse des bases électorales, l'analyse du rapport entre la société et ses propres institutions ou encore celle du rapport qu'entretiennent les populations avec la notion-même de politique sont autant de matières qu'il faut mettre en exergue lorsque l'on étudie la politique sous un regard sociologique, ou la sociologie sous un regard politique.

Enfin, la gestion, quant à elle, a énormément d'outils à mettre à disposition de la science politique pour l'aider à perfectionner son développement dans l'analyse de la prise de décision politique, pan primordial et pourtant rarement mis en valeur de l'étude de la science politique.

La gestion d'équipe s'applique énormément aux équipes politiques. Mener un gouvernement, un groupe de travail politique, cela passe par de la gestion d'équipe éminemment applicable à une échelle plus grande que celle d'une simple entreprise. Sans aller jusqu'à dire que l'État n'est qu'une grande entreprise comme le voudraient certains politologues. La science politique, elle, ne doit non pas se priver de cet aspect de gestion d'équipe et de gestion de ressources de manière générale, mais justement prouver que son utilisation à l'échelle politique est cohérente afin d'élargir l'étude de la gestion. La science politique permet à la gestion de sortir de son cadre basique et doit, en cela, être un laboratoire de gestion, laboratoire qui permet ensuite de faire ressortir des aspects enrichissant pour les deux sciences tels que l'études des processus cognitifs à l'origine de la prise de décision.

Conclusion

En définitive, la science politique est un enfant des sciences sociales “classiques” qui s’est développée, d’abord protégée par le droit et la sociologie pour ensuite s’émanciper et devenir une science à part entière capable d’influencer les sciences qui l’entourent et qui la nourrissent.

L’étude de la science politique a toujours eu besoin, et aura toujours besoin de regards croisés. C’est une science purement transversale qui va chercher dans le droit, dans l’économie, dans la gestion, dans la sociologie nombre de notions auxquelles elle va ajouter une toute nouvelle dimension. Il n’y a pas de science politique sans science sociale.

Au fil de son émancipation, cette relation s’est inversée, faisant ainsi de la science politique un moteur pour faire évoluer les autres sciences sociales à son tour. Cependant, cela n’a absolument pas atténué son rôle basique consistant à se nourrir des sciences sociales l’entourant. Cette relation d’interdépendance entre la science politique et les sciences sociales est aujourd’hui à l’origine d’un cercle vertueux d’enrichissement de connaissance et d’élargissement des champs d’action scientifiques.

Toutefois, sans être conscient des axes à développer, sans être conscient des outils à mettre à disposition des étudiant.e.s en sciences sociales, cet enrichissement peut être perdu. C’est pourquoi l’étude de la science politique doit être constamment, sinon transdisciplinaire, au moins pluridisciplinaire. L’écueil principal à l’heure actuelle réside dans la dépendance constante de la science politique aux formations de droit, quand elle pourrait parfaitement se fondre dans une licence d’économie, de sociologie ou de gestion.

Multiplier les passerelles et les connexions entre les sciences sociales et la science politique, ajouter à un plus grand nombre de formations des matières de science politique en se concentrant sur des outils basiques et enrichissant, c’est là la prochaine étape de l’évolution de cette science.

À travers un tel enrichissement mutuel, à travers ce cercle vertueux qui a été ici démontré, ce n’est pas uniquement l’intérêt d’une science qui est mis en exergue, mais bien celui des notions de transversalité et de pluridisciplinarité elles-mêmes.



Sources :

Emile Boutmy (création de l'école libre des Sciences Politiques, 1872)

Maurice Hauriou

Platon

Clausewitz

Duverger (Les Partis Politiques, 1951). La même année, première revue française de Science politique

1972, création de l'agrégation des facultés de Science Politique

Joseph Franceschi, création de l'Association des Docteurs en sciences politiques, 1965

Grawitz, premier traité de ScPo 1985 I

<https://www.britannica.com/topic/political-science>